

## Procès-Verbal

### Séance du 25 Juin 2025

L' an 2025 et le 25 Juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à La Mairie sous la présidence de PIERRE Dominique Maire.

**Présents :** M. PIERRE Dominique, Maire, Mmes : COUTIER Francine, GUILLERET Ophélie, MM : BELLOY Patrice, COUTIER Cyriaque, MORAWIEC Jean-Marc, THIRY Jean-Michel

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 7
- Présents : 7

**Date de la convocation** : 16/06/2025

**Date d'affichage** : 16/06/2025

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en SOUS PREFECTURE VOUZIERS  
le : 30/06/2025

et publication ou notification  
du : 30/06/2025

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme COUTIER Francine

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 02/04/2025.

#### **Objet(s) des délibérations**

##### **2025\_12 : Avis sur l'étude environnementale de création et d'exploitation de 6 forages agricoles**

*Vu* le Code de l'environnement et notamment son livre V,  
*Vu* les articles L-123-1 à L.123-19 et R.123-1 à R.123-24 du Code de l'environnement relatifs aux enquêtes publiques et R.181-36 relatif à la consultation du public,  
*Vu* la demande n°DIOTA-0100042023 déposée le 8 mars 2024, par la société Thomas Lenoble, sise 12 rue des Pommes à Tourteron (08130) en vue d'obtenir l'autorisation de créer 6 forages en vue de l'exploitation de l'eau pour l'irrigation agricole situés sur le territoire des communes de Tourteron, de Guincourt et d'Ecordal (08130) par référence à la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA),  
*Considérant* que le projet de création de 6 forages en vue de l'exploitation de l'eau pour l'irrigation agricole situés sur le territoire des communes de Tourteron, de Guincourt et d'Ecordal est visé par la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA),

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique est ouverte suite à une demande exprimée par la société Thomas Lenoble en vue d'obtenir l'autorisation pour créer de 6 forages dont 1 sur la commune de Guincourt. Il précise que cet avis d'enquête fait l'objet d'une publicité par affichage, d'un courrier électronique adressé aux habitants et d'une insertion sur le site de la commune.

Il invite monsieur Thomas Lenoble à présenter son projet et précise que l'avis demandé au Conseil Municipal repose sur la demande d'autorisation environnementale dudit projet.

Suite à cette présentation et aux échanges avec les membres du Conseil, monsieur Thomas Lenoble est invité à se retirer et le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce comme suit : 6 voix défavorables et 1 abstention

**Informations et questions diverses :**

Enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale : suite à la présentation de monsieur Thomas Lenoble, différentes questions ont été posées, à savoir : l'incidence des forages sur notre captage d'eau potable, l'incidence des forages sur les sources existantes et à terme leur tarissement pouvant porter préjudice aux élevages, la difficulté d'une telle demande alors que monsieur le Préfet a pris un arrêté de restriction d'eau, un manque de précision sur la redevance de prélèvement assujettissement ou non (la réponse apportée par monsieur Lenoble par mail a été portée à la connaissance des élus).

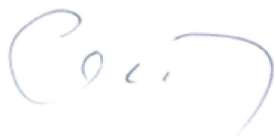
Elections municipales : monsieur le Maire fait une lecture partielle des réformes des élections municipales pour les communes de moins de 1000 habitants et distribue l'info directe n°11/2025 rédigée par l'Association des Maires. Ces nouvelles dispositions feront l'objet d'un débat lors d'un conseil municipal de fin d'année.

Exploitation du terrain communal boisé bornant la RD43 : le Maire indique qu'il a sollicité la société Ligneo pour exploitation de cette parcelle et éventuellement la parcelle de monsieur Johann en cours d'acquisition. Une visite sur site a été effectuée avec un représentant de Ligneo, le Maire ainsi que le 1er Adjoint. Cette exploitation est envisagée sur la période estivale.

Travaux de la place : le Maire précise que le dossier n'a pas été abordé en DETR et qu'il a pris RDV avec monsieur le Sous-Préfet le mercredi 2 juillet afin de débloquer cette situation suite à un avis défavorable de la DDT. Il propose également de travailler sur ce dossier en 2 temps en procédant en fin d'année à l'enfouissement des réseaux et d'envisager la rénovation de la place sur 2026. Il rappelle que ces travaux sont placés sous l'égide du SIVOM. Les conseillers sont favorables à la mise en place du phasage des travaux.

Dérogation scolaire : monsieur Thiry interroge les membres délégués du SIVU sur les dérogations données au titre de la prochaine année scolaire. Le Maire et madame Coutier précisent qu'ils n'ont pas encore eu d'information sur cette question et qu'un retour sera fait lors du prochain conseil municipal..

Secrétaire de séance  
Mme COUTIER Francine



En mairie, le 30/06/2025  
Le Maire  
Dominique PIERRE

